

Le paysage, l'élu.e et le projet local

Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire



MARDIS 8 ET 15 OCTOBRE 2024

Saint-Romain et Tart, de 9h à 17h30

PROGRAMME DÉTAILLÉ DES 2 JOURNÉES DE FORMATION

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que sur leur perception et usages par les habitants. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Les élus sont les initiateurs de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

Cette formation de deux jours est proposée en Côte-d'Or, dans le cadre d'un programme national conclu entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Association des Maires de France et la Fédération Nationale des CAUE. Elle est soutenue par l'Association des Maires de Côte-d'Or.

FORMATION 2024

2 JOURNÉES (14h)

Intervenants

- > L'ensemble de la formation sera animé par les paysagistes du CAUE de Côte-d'Or : Julie Lestage, Vincent Lahache et Valentin Pinsolles.
- > Plusieurs experts du paysage et de l'environnement, des partenaires institutionnels et des élus interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages.
- > Durant les deux jours, Barbara Bellier (facilitation graphique) sera mobilisée pour dynamiser les échanges, soutenir les interventions et alimenter les temps de synthèse.

Objectifs et compétences développées

- > Identifier la responsabilité de l'élu.e dans la fabrique du paysage local.
- > Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- > Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- > Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.

MARDI 8 OCTOBRE 2024 À SAINT-ROMAIN (21)

ACCUEIL - 8H45

MATINÉE - LE PAYSAGE AUTOUR DE LA TABLE - DE 9H À 12H30

Introduction et rappel des objectifs de la formation et partenariat

Joël Abbey, Président du CAUE 21

Anélie Taconet, Service Préservation et Aménagement de l'Espace, DDT 21

Ludovic Rochette, Président de l'AMF 21

Paysagistes du CAUE 21

Qu'est-ce donc que le paysage ? Les compétences de ma collectivité et le paysage

Paysagistes du CAUE 21

Le réflexe du paysage à toutes les échelles du territoire : de la maison au grand paysage

Paysagistes du CAUE 21

La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets : exemples concrets et témoignage

Emma Blanc, Paysagiste-conseil de l'État, DDT 21

DÉJEUNER SUR PLACE - 12H30 – 14H

APRÈS-MIDI - LE PAYSAGE SUR LE TERRAIN - DE 14H À 17H30

Saint-Romain : son territoire, ses projets et ses acteurs

Thématiques abordées en lien avec le paysage : agriculture/viticulture, patrimoine, site classé, AVAP, carte communale, Climats de Bourgogne, accueil de nouveaux habitants, espaces publics, pédagogie auprès des habitants et des acteurs économiques, ...

Atelier de mise en pratique : lecture de paysage et échanges – Site des falaises

Paysagistes du CAUE 21

Serge Grappin, Directeur de la Maison du Patrimoine

Nicolas Drouhin, Inspecteur des sites, DREAL Bourgogne France Comté

Visite de la commune et regards croisés

- **Saint-Romain-le-Haut**

Séverine Wodli, Architecte des Bâtiments de France, cheffe de l'UDAP 21

Bertrand Gauvrit, Directeur de l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne

- **Site du projet « d'extension urbaine »**

Stanislas Bah Chuzeville, Paysagiste concepteur, Atelier LJN

Serge Grappin, Maire de Saint-Romain

- **Centre-bourg et en salle**

Serge Grappin, Maire de Saint-Romain

Conclusion et synthèse de la journée

Paysagistes du CAUE 21

MARDI 15 OCTOBRE 2024 À TART (21)

ACCUEIL - 8H45

MATINÉE - LE PAYSAGE SUR LE TERRAIN - DE 9H À 12H30

Tart : son territoire, ses projets et ses acteurs

Thématiques abordées en lien avec le paysage : agriculture, biodiversité, Atlas de Biodiversité Communal (ABC), concertation auprès des habitants, Trame Verte et Bleue (TVB), accueil de nouveaux habitants, PLU, espaces publics, ...

Point d'avancement sur les objectifs de la formation

Xavier Hochart, Directeur du CAUE 21

Paysagistes du CAUE 21

Présentation de la commune :

Daniel Bauchet, Maire de Tart

Luc Joliet, Maire délégué de Tart-l'Abbaye

Yann Piquet, Maire délégué de Tart-le-Haut

Visite de la commune et regards croisés

- **Tart-l'Abbaye et Tart-le-Haut : bourgs**

Luc Joliet, Maire délégué de Tart-l'Abbaye

Clément Deloison, Urbaniste, Urbicand

Solveig Chanteux, Environnementaliste, Mosaïque Environnement

- **Tart : Bois, arboretum et site du lavoir**

Daniel Bauchet, Maire de Tart

Visite des aménagements de la place de la mairie

Benoît Martineau, Paysagiste concepteur, Agence JDM paysagistes

DÉJEUNER SUR PLACE - 12H30 – 14H

APRÈS-MIDI - LE PAYSAGE AUTOUR DE LA TABLE - DE 14H À 17H30

Quelles données, quels acteurs et outils mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage ?

Réglementation, outils, acteurs + Ateliers de mise en situation et études de cas

Tatiana Fayard, Cheffe de département Territoires et Sites et Paysages, DREAL BFC

François Xavier Mousquet, Paysagiste conseil de l'État, DREAL BFC

Lucie Garzon, Paysagiste conceptrice et architecte, Éjo.coopérative

Paysagistes du CAUE 21

Quelles ingénieries à disposition ? Faire alliance et passer commande

Paysagistes du CAUE 21

La formation en partage : bilan et perspective d'actions sur les territoires des participants

Paysagistes du CAUE 21

Clôture : Joël Abbey, Président du CAUE 21

Ludovic Rochette, Président de l'AMF 21